Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 1

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ches sont fortement ramifiées, les aiguilles de belle couleur verte. Les dernières pousses annuelles mesurent 5 à 10 cm et sont égales à celles des pins voisins.

Cette plante devait exister au moment où le peuplement voisin est né, ou bien il est apparu en même temps. Il ne paraît pas, comme celui de Bevaix, avoir passé par l'état de buisson, car on ne distingue aucune trace de branches jusqu'à 3 mètres de hauteur. A un moment donné, il a été dégagé, tout en restant néanmoins un peu à l'étroit entre les pins et les alisiers qui l'entourent; il a dû pour conserver son existence pousser rapidement en longueur. En effet, les rameaux se succèdent à des intervalles de 30 à 60 cm, auxquels correspondent des accroissements en hauteur analogues. Puis, plus tard, il est resté de nouveau en sous-étage et a formé les branches longues, grêles et fortement ramifiées, aujourd'hui sèches, qui se trouvent immédiatement sous la cime. Aujourd'hui, son accroissement s'est réduit assez fortement, mais il résiste très bien à la concurrence des résineux voisins de diamètre beaucoup plus fort (35 à 40 cm). Il est toutefois dominé par un pin et une cépée d'alisier très fournie, qui l'étoufferaient si on ne le dégageait à temps.

Nous avons trouvé sous son couvert, ou à peu de distance de son pied, six petits genévriers de 15 à 40 cm de hauteur.

Le maintien de cet arbre intéressant paraît dû ici spécialement au faible accroissement du pin, sur un sol calcaire, rocailleux, pauvre en humus, mais dans lequel l'humidité est assez forte, car il est couvert de prêles et il en sort une petite source un peu plus bas. *J.-L. N.*

CHRONIQUE.

Cantons.

Argovie. *Grande vente de bois à Zofingue.* La vente en mise publique des bois de la ville de Zofingue était autrefois comparable à la mise des vins de Morges : elle était comme le baromètre des prix de l'article bois, pour la Suisse centrale tout au moins. Aussi était-elle toujours attendue avec impatience par acheteurs et vendeurs. Depuis trois ans, elle a dû être supprimée, pour diverses raisons, et la vente des bois des forêts de cette ville a lieu maintenant par voie de soumission.

Celle de novembre dernier, par laquelle 6000 m³ de bois de service furent offerts aux amateurs, a procuré des prix plus favorables au vendeur que le début de l'année pouvait le faire prévoir. A l'exception de quelques lots de lattes, tous purent être adjugés; les prix atteints ne sont que de peu inférieurs à ceux de 1925. Voici quelques moyennes:

	Volume moyen	Fr.
Perches d'échafaudage	$0,_{18}$—$0,_{20}$ m³	30
Charpentes	$0,_{55}$—$1,_{00}$ m³	35—39

	Volume moyen	Fr.
Charpentes	$1,_{00}$—$1,_{40}$ m³	39—45
Charpentes	$1,_{50}$—$2,_{00}$ m³	44—50
Charpentes	$2,_{00}$—$2,_{90}$ m³	50—56
Pin Weymouth . .	$1,_{70}$—$2,_{00}$ m³	65—75

Tous ces prix s'entendent pour bois en forêt, façonnés et cubés sans écorce.

Ce qui nous paraît le plus remarquable dans ces indications, c'est le beau résultat de la vente du bois du pin Weymouth. Comparé à celui des deux sapins de mêmes dimensions, il a dépassé celui-ci de 21 à 25 francs par mètre cube. Qu'en pensent les contempteurs de la culture des essences exotiques dans la forêt suisse ? Nous les prions de ne pas oublier que cette supériorité des prix de vente n'est pas accidentelle; elle se répète régulièrement depuis plusieurs années. Et n'oublions pas non plus que, grâce à un accroissement plus rapide que celui de nos sapins, les bois du Weymouth si avantageusement vendus sont plus jeunes. Ce sont là faits qui méritent de retenir l'attention. *H. B.*

Etranger.

Italie. *Institut international d'agriculture à Rome.* Nos lecteurs se souviennent que le Congrès international de sylviculture avait décidé la création d'un service de sylviculture qui serait annexé à l'Institut international d'agriculture.

Nous apprenons que la place de directeur de ce nouveau service sera prochainement mise au concours et qu'il est possible qu'un spécialiste suisse ait des chances d'être nommé à ce poste.

Les ingénieurs forestiers qui s'intéresseraient à cette place obtiendront de plus amples renseignements en s'adressant à l'Inspection fédérale des forêts, à Berne.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Poskin. **Traité de sylviculture.** Un volume in-8° de 440 pages, avec 175 illustrations dans le texte. Editeur : Jules Ducolot, à Gembloux, Belgique. Broché : 50 francs.

Rédigé par un ingénieur forestier belge, professeur de sylviculture à l'Institut agricole belge de Gembloux, ce traité est destiné surtout aux sylviculteurs et aux propriétaires de forêts de la Belgique. C'est qu'aussi, comme l'écrit dans une intéressante préface M. N. Crahay, l'éminent directeur général honoraire des eaux et forêts du royaume, la sylviculture belge est toute spéciale. Elle tient surtout des méthodes françaises basées sur la régénération naturelle; mais elle a adopté, beaucoup plus que celle de la France, les compléments artificiels et elle s'est appliquée davantage encore à mettre en valeur, par le boisement, les terres incultes. Or, malgré le peu d'étendue de la Belgique, on rencontre sur son petit territoire les